

## ETAT CIVIL JUGEALS-NAZARETH

ANNEES	NAISSANCES	MARIAGES	DECES
2019	5	2	6
2020	8	3	4
2021	1	6	7
2022	5	3	9
2023	4	3	3

## AUTORISATIONS D'URBANISME DELIVREES

	2019	2020	2021	2022	2023
Certificat d'urbanisme informatif-1	10	10	17	30	26
Certificat d'urbanisme opérationnel-2	16	11	16	7	8
Déclaration préalable avant travaux	12	21	10	24	23
Permis de construire	8	6	14	11	15

1- Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain

2- Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

### Permis de construire

	2019	2020	2021	2022	2023
Maison individuelle	5	6	12	8	4
Agrandissement, modification de l'existant, garage	1	0	2	3	8
Rénovation de grange	0	0	0		
Modificatif	1	0	0		2
Usage professionnel, agricole ou autre *	1	0	0		1

\* hangar agricole, maison médicale, parc de loisirs

### Déclaration préalable

	2019	2020	2021	2022	2023
Travaux sur l'existant, agrandissement	2	6	1	7	4
Abri de jardin	3	2	1	3	0
Piscine	5	7	3	3	4
Véranda, pergola	1	3	0	4	3
Panneaux photovoltaïques	2	2	3	6	10
Carport	1	4	0	1	1
Autres (pylone, multisports...)	0	0	0	0	0
Division parcellaire	2	7	2	0	1

## L'histoire du « filet de sécurité »

L'article 14 de la loi de finances rectificative du 16 août 2022 a mis en place un mécanisme de **filet de sécurité inflation** pour les communes, EPCI et syndicats fragilisés financièrement par la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation en 2022, ainsi que par la revalorisation du point d'indice de la fonction publique intervenue en juillet 2022.

Cette même loi avait ouvert la possibilité, pour les collectivités bénéficiaires, de solliciter le versement d'un acompte sur la base d'une prévision de fin d'année.

La préfecture nous avait alors signifié, sans qu'il y ait eu demande de notre part, que la commune de Jugeals-Nazareth devait bénéficier de cet avance . Ce dont il est pris acte avec satisfaction !

L'arrêté ministériel du 13 octobre 2023 fixe maintenant les critères d'obtention et les montants définitifs de la dotation .

Aujourd'hui un simple mail nous informe :

**Votre collectivité n'est pas éligible à une dotation au titre du « filet inflation 2022 ».**

**Dans la mesure où votre collectivité a bénéficié d'un acompte versé fin 2022, le montant de la reprise d'acompte s'élève à : 5 084 €. Cette somme sera prélevée sur les avances de fiscalité du mois de novembre .**

**Il n'y a eu aucun courrier, aucune information, certains maires ayant même appris par voie de presse qu'ils allaient devoir rembourser l'acompte perçu.**

Nous ne sommes pas seuls dans cette situation puisque plus de 3400 communes et intercommunalités doivent maintenant rembourser le trop-perçu versé par l'État - ce qui représente un peu plus de la moitié de ceux qui l'ont obtenu.

Cela aurait pu être acceptable si les services de l'État n'avaient pas contacté les maires d'une partie des communes concernées pour leur assurer qu'elles pourraient bénéficier du filet de sécurité. Il s'agit donc d'une nouvelle défaillance des services de l'État qui fragilise encore les budgets locaux en cette fin d'année.



Lors des discussions du collectif budgétaire pour l'année 2022, le ministre de l'Économie avait été jusqu'à estimer à « 22000 » le nombre de communes potentiellement éligibles à cette aide de l'État. Au final, ce sont donc moins de 3 000 d'entre elles qui en bénéficieront, soit presque 10 fois moins... Il estime qu'il faut s'en satisfaire car cela montre pour beaucoup (de communes), une situation financière bien plus favorable que celle qui a été envisagée à l'époque !!!!

Filet (dictionnaire): nom masculin

Synonymes : piège, embûche, nasse

Exemple : attirer quelqu'un dans ses filets ...

Richard LANDRAUD

1er Adjoint

Visitez notre site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

JOYEUSES FÊTES À TOUTES ET TOUS !